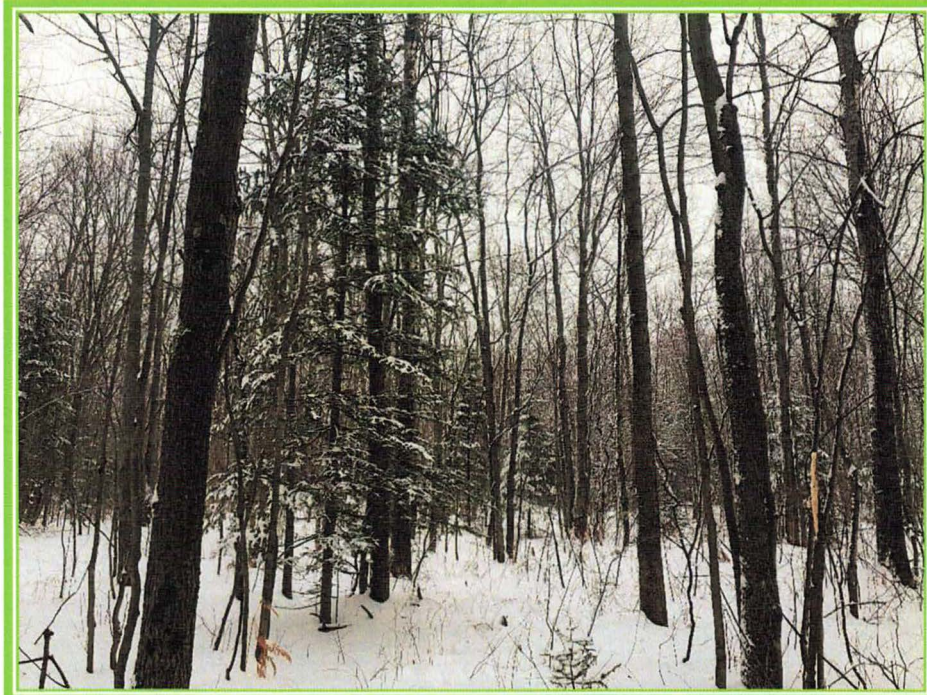




2430 Notre-Dame Ouest,  
Victoriaville (Québec) G6T 2E2

Tél. : 819 758-1693 - Téléc. : 819 758-6987

[www.sngforesterieconseil.com](http://www.sngforesterieconseil.com)



---

## ÉVALUATION DU POTENTIEL ACÉRICOLE ET FORESTIER

**Producteur :** Ferme Des Mil Bromes S.E.N.C.

**Municipalité :** Lemieux

**Janvier 2020**

---

Document présenté par Raphaël Guillemette, ing. f.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	ii
LISTE DES FIGURES.....	ii
TABLE DES ANNEXES.....	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS DES ESSENCES COMMERCIALES.....	iii
1.0 – GÉNÉRALITÉS.....	1
1.1 – Mandat et but de l'évaluation.....	1
1.2 – Date de l'évaluation.....	1
1.3 – Conditions contingentes et limitatives.....	2
1.4 – Qualification des évaluateurs.....	2
2.0 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE.....	3
2.1 – Description du territoire.....	3
2.2 – Informations cadastrales.....	3
3.0 – INVENTAIRE FORESTIER.....	4
3.1 – Méthodologie employée pour l'inventaire forestier.....	4
3.2 – Données d'inventaire.....	4
4.0 – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	5
4.1 – Évaluation du nombre d'entailles.....	5
4.2 – Stratification écoforestière du territoire d'inventaire.....	6
4.3 – Composition du territoire d'inventaire.....	7
4.4 – Estimation du volume de bois du territoire d'inventaire.....	9
4.5 – Structure diamétrale du territoire d'inventaire.....	9
4.6 – Analyse de l'entailage.....	11
5.0 – CONCLUSION.....	12

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : INFORMATIONS CADASTRALES DE LA PROPRIÉTÉ.....	3
TABLEAU 2 : NORMES D'ENTAILLAGE DES PPAQ.....	5
TABLEAU 3 : NOMBRES D'ENTAILLES POTENTIELLES À L'HECTARE .....	5
TABLEAU 4 : NOMBRES D'ENTAILLES POTENTIELLES DANS L'ÉRABLIÈRE.....	5
TABLEAU 5 : DESCRIPTION DES PEUPEMENTS .....	6
TABLEAU 6 : DESCRIPTION DES APPELLATIONS .....	6
TABLEAU 7 : CLASSES DE DENSITÉ DU COUVERT FORESTIER .....	6
TABLEAU 8 : CLASSES DE HAUTEUR.....	7
TABLEAU 9 : VOLUMES DE BOIS DES SECTEURS ÉTUDIÉS .....	9
TABLEAU 10 : NOMBRES DE TIGES D'AVENIR .....	11
TABLEAU 11 : NOMBRES D'ENTAILLES POTENTIELLES DANS L'ÉRABLIÈRE.....	12

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : RÉPARTITION DE LA SURFACE TERRIÈRE TOTALE PAR ESSENCE DANS LE SECTEUR 1.....	7
FIGURE 2 : RÉPARTITION DE LA SURFACE TERRIÈRE TOTALE PAR ESSENCE DANS LE SECTEUR 2.....	8
FIGURE 3 : NOMBRE DE TIGES PAR CLASSE DE DIAMÈTRE DANS LE SECTEUR 1 .....	9
FIGURE 4 : NOMBRE DE TIGES PAR CLASSE DE DIAMÈTRE DANS LE SECTEUR 2 .....	10

## TABLE DES ANNEXES

**ANNEXE I :** Carte des secteurs étudiés

**ANNEXE II :** Carte de localisation de la propriété

**ANNEXE III :** Rôle d'évaluation foncière

**ANNEXE IV :** Résultats d'inventaire

**ANNEXE V :** Photographies de l'érablière

**LISTE DES ABRÉVIATIONS DES ESSENCES COMMERCIALES**

BOG.....	Bouleau gris
BOJ.....	Bouleau jaune
BOP.....	Bouleau à papier (blanc)
CAC.....	Caryer cordiforme
CET.....	Cerisier tardif
CHB.....	Chêne blanc
CHR.....	Chêne rouge
EPB.....	Épinette blanche
EPO.....	Épinette de Norvège
EPN.....	Épinette noire
EPR.....	Épinette rouge
ERA.....	Érable argenté
ERR.....	Érable rouge
ERS.....	Érable à sucre
FRA.....	Frêne d'Amérique (blanc)
FRN.....	Frêne noir
FRP.....	Frêne de Pennsylvanie (rouge)
HEG.....	Hêtre à grandes feuilles
NOC.....	Noyer cendré
ORA.....	Orme d'Amérique
ORR.....	Orme rouge
ORT.....	Orme de Thomas
OSV.....	Ostryer de Virginie
PEB.....	Peuplier baumier
PED.....	Peuplier à feuilles deltoïdes
PEG.....	Peuplier à grandes dents
PET.....	Peuplier faux-tremble
PIB.....	Pin blanc
PIG.....	Pin gris
PIR.....	Pin rouge
PIS.....	Pin sylvestre
PRU.....	Pruche de l'Est
SAB.....	Sapin baumier
THO.....	Thuya occidental
TIL.....	Tilleul d'Amérique

## 1.0 – GÉNÉRALITÉS

### 1.1 – Mandat et but de l'évaluation

SNG Foresterie-conseil inc. a été mandatée par \_\_\_\_\_ représentant de l'entreprise « Ferme Des Mil Bromes S.E.N.C. », afin de réaliser l'évaluation du nombre d'entailles potentielles d'une érablière située sur une (1) propriété appartenant à l'entreprise. Cette propriété est localisée dans la municipalité de Lemieux. La présente évaluation se veut conforme aux exigences des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) concernant les plans d'érablière.

Un portrait forestier ainsi qu'une évaluation de la densité des tiges d'avenir sont aussi inclus dans ce rapport afin de fournir un guide pour l'aménagement de l'érablière en cause.

Les étapes suivantes ont été nécessaires à l'accomplissement du mandat :

- Localiser et cartographier l'érablière;
- Inventorier l'érablière en fonction des normes d'inventaire des PPAQ;
- Analyser les données;
- Rédiger le rapport.

Suite au mandat confié par \_\_\_\_\_ les signataires déclarent n'avoir aucun intérêt présent ou anticipé pour ladite érablière.

### 1.2 – Date de l'évaluation

Le présent rapport se base sur les résultats de l'inspection de l'érablière réalisée en date du 16 janvier 2020.

### 1.3 – Conditions contingentes et limitatives

- Les signataires n'ont aucun intérêt personnel présent ou anticipé pour la propriété à l'étude;
- Les honoraires dudit évaluateur sont totalement étrangers aux valeurs estimées;
- Les signataires de ce rapport n'assument aucune responsabilité pour des questions à caractère légal et ne donnent aucune opinion concernant les titres de propriété, lesquels sont considérés bons;
- Les signataires de ce rapport n'ont fait aucun arpentage de la propriété et n'assument donc aucune responsabilité quant à cette question;
- La vérification des certificats de conformité de la propriété n'a pas été réalisée et aucune démarche en ce sens n'a été faite;
- La possession de ce rapport ne confère pas le droit de reproduction ni celui de publication, sauf sur consentement écrit des signataires;
- Le rédacteur ne s'engage pas à témoigner ou paraître en cour, relativement à la propriété sous étude, à moins que des ententes aient été prises au préalable;
- Les mesures de surface sont en hectares et les volumes sont en mètres cubes apparents ou solides et en cordes (de 4 pieds ou de 8 pieds selon le cas);
- Cette évaluation est faite uniquement pour les fins auxquelles elle a été préparée; elle ne doit être utilisée pour aucune autre fin;
- Toutes les déclarations et informations comprises dans ce rapport proviennent de sources fiables et dignes de foi et sont censées être exactes. Les signataires n'assument aucune responsabilité en ce qui a trait à leur précision;
- La valeur estimée suppose que la propriété répond à la réglementation en vigueur dictée par les instances municipales, provinciales et fédérales.

### 1.4 – Qualification des évaluateurs

La confection de ce rapport fait suite à un inventaire forestier réalisé par M. Raphaël Guillemette, ingénieur forestier.

La rédaction de ce document a été réalisée par M. Raphaël Guillemette, membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) depuis 2019. Ayant œuvré au sein de la firme SNG comme technicien forestier depuis 2015 et maintenant comme ingénieur forestier, il a acquis un bagage considérable en acériculture. Il est inscrit au tableau de l'OIFQ sous le numéro de permis 19-029.

La révision du rapport a été réalisée par M. Francis Dompierre, membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) depuis 2014. À l'emploi de la firme SNG depuis l'obtention de son permis de pratique, il a contribué à plusieurs dossiers touchant l'acériculture depuis son entrée en poste. Il est inscrit au tableau de l'OIFQ sous le numéro de permis 14-018.

Les évaluateurs ont tenté de faire l'analyse la plus représentative possible du nombre d'entailles potentielles à partir des données recueillies sur le terrain en date du 16 janvier 2020.

## 2.0 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

### 2.1 – Description du territoire

Les informations caractérisant la propriété concernée sont présentées dans le tableau de la section suivante.

Dans le cas présent, l'érablière est localisée sur une (1) propriété. Cette dernière appartient à l'entreprise « Ferme Des Mil Bromes S.E.N.C. ». Elle est située dans la municipalité de Lemieux. L'érablière évaluée comporte deux (2) secteurs, couvrant une superficie totale de 12.00 hectares. Ces secteurs ne sont pas exploités actuellement. Enfin, soulignons que l'érablière est accessible via un chemin forestier débutant sur la rue de l'Église.

M. désire connaître le nombre d'entailles potentielles dans son érablière. Enfin, les données associées aux nombres d'entailles installées et au respect des normes d'entaillages ne seront pas disponibles pour les secteurs à l'étude, comme ils ne sont pas exploités.

### 2.2 – Informations cadastrales

Tableau 1 : Informations cadastrales de la propriété

<b>Propriétaire :</b>	<b>Ferme Des Mil Bromes S.E.N.C.</b>
Municipalité :	Lemieux
Adresse de la propriété :	758, Rue de l'Église
Matricule :	1127-84-5000
Lots :	87-P, 4 <sup>e</sup> Rang de Blandford 88-P, 3 <sup>e</sup> Rang de Blandford
Cadastre :	Paroisse de Sainte-Marie de Blandford
Superficie totale de la propriété :	56.00 hectares (source : rôle d'évaluation foncière)
Superficie de l'érablière :	8.11 hectares (secteur 1) 3.89 hectares (secteur 2)

### 3.0 – INVENTAIRE FORESTIER

#### 3.1 – Méthodologie employée pour l'inventaire forestier

Dans le but d'évaluer le nombre d'entailles potentielles total à l'intérieur de l'érablière en cause, une recherche de documents pertinents a été effectuée. Une délimitation cadastrale provenant de la matrice graphique de la municipalité de Lemieux ainsi que l'orthophotographie aérienne relevée en 2015 furent utilisées pour localiser adéquatement la propriété. En utilisant la technique de la photo-interprétation et les informations transmises par le producteur, la délimitation des secteurs a été réalisée.

L'inventaire forestier a été effectué par M. Raphaël Guillemette, ingénieur forestier. Ainsi, une virée d'inventaire a été effectuée en date du 16 janvier 2020, afin de recueillir les informations nécessaires à l'analyse des secteurs potentiels. Sur le trajet de cette virée, un total de 11 parcelles à rayon fixe fut établi dans les secteurs étudiés. Ces parcelles ont un rayon de 11,28 mètres, elles recouvrent donc 1/25 hectare.

La position du centre de l'ensemble de ces parcelles a été relevée à l'aide d'un GPS (Garmin « GPSmap 64s »). Il est à noter que les contours des secteurs ont été relevés à l'aide d'un logiciel de géomatique et validé sur le terrain. Une carte à l'annexe I présente la localisation des parcelles à l'intérieur des secteurs à l'étude.

Enfin, en se basant sur la superficie des secteurs, il est possible de déterminer que le nombre de parcelles positionnées dans le territoire d'inventaire est suffisant pour répondre aux normes des PPAQ. En effet, les équations suivantes sont utilisées afin de déterminer le nombre de parcelles requis :

***1 placette-échantillon par hectare pour les 10 premiers hectares***  
***1 placette-échantillon par 5 hectares pour le reste de la superficie***

#### 3.2 – Données d'inventaire

Les données prises lors de l'inventaire permettent de dresser le portrait des secteurs d'inventaire en plus de permettre de caractériser le potentiel acéricole. Les données dendrométriques suivantes ont été observées lors de l'inventaire :

- L'essence forestière (espèce de l'arbre);
- Le diamètre à hauteur de poitrine (DHP);
- L'indice de densité du couvert;
- La classe de hauteur;
- La classe d'âge du peuplement.



## 4.0 – PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

### 4.1 – Évaluation du nombre d'entailles

L'évaluation du nombre d'entailles potentielles repose sur l'application des normes d'entaillages des PPAQ. Ainsi, pour chaque tige d'érable, le nombre d'entailles qu'il est possible d'y installer selon son diamètre est comptabilisé. Il en résulte une estimation du nombre d'entailles potentielles pour l'ensemble du territoire inventorié.

Le tableau suivant présente les normes d'entailage mises de l'avant par les PPAQ. La mesure du diamètre de l'arbre se fait à 1.3 mètre du sol (DHP).

**Tableau 2** : Normes d'entailage des PPAQ

Nombre d'entailles	Diamètre de l'arbre		Circonférence de l'arbre	
	(centimètres)	(pouces)	(centimètres)	(pouces)
0	- de 20	- de 8	- de 63	- de 25
1	20 à 39	8 à 15	63 à 124	25 à 49
2	40 à 59	16 à 23	125 à 187	50 à 74
3	60 à 79	24 à 31	188 à 249	75 à 99
4	80 et +	32 et +	250 et +	100 et +

La comparaison du nombre d'entailles installées au nombre d'entailles potentielles permet de détecter, à l'échelle du territoire inventorié, l'occurrence et l'intensité du surentailage et du sous-entailage.

Le tableau suivant présente la densité d'entailles potentielles à l'hectare.

**Tableau 3** : Nombres d'entailles potentielles à l'hectare

Secteur	Densité d'entailles potentielles (ent/ha)
1	259
2	250

Ensuite, le tableau suivant présente le nombre d'entailles potentielles dans les secteurs étudiés.

**Tableau 4** : Nombres d'entailles potentielles dans l'érablière

Secteur	Superficie (ha)	Potentielles
1	8.11	2 104
2	3.89	973
<b>Total</b>	12.00	3 077

## 4.2 – Stratification écoforestière du territoire d’inventaire

La stratification écoforestière consiste à décrire un peuplement en termes de composition en essences, d’indice de densité du couvert, de classe de hauteur et de classe d’âge. Cette classification est l’outil de base pour décrire les différents territoires d’inventaire. C’est entre autres, ce qui sert à orienter le choix de traitements sylvicoles à appliquer. Bien que la stratification écoforestière soit normalement appliquée à l’échelle du peuplement, elle apporte une information supplémentaire au producteur dans le cadre de l’évaluation du nombre d’entailles.

Une description sommaire des peuplements étudiés est présentée dans le tableau suivant. La caractérisation de ces peuplements est réalisée selon *les normes de stratification écoforestière - quatrième inventaire écoforestier*. Ces normes proviennent du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Plus précisément, le tableau présente l’appellation des peuplements en fonction de la composition en essences forestières rencontrées. Les colonnes suivantes regroupent les caractéristiques de densité et de hauteur du couvert forestier dominant, ainsi que l’âge et la superficie des peuplements.

**Tableau 5** : Description des peuplements

Secteur	Nom du peuplement	Indice de densité	Classe de hauteur	Classe d’âge	Superficie (ha)
1	EoEo	B	3	JIN	8.11
2	SbSbEo	A	3	40	3.89

### 4.2.1 – Description des abréviations utilisées

Les tableaux qui suivent définissent plus en détail les abréviations utilisées dans le tableau précédent décrivant les peuplements. Tout d’abord, une liste d’abréviations reliées aux groupements d’essences majoritaires des peuplements est présentée dans le tableau suivant.

**Tableau 6** : Description des appellations

Description des appellations de peuplements	
<b>EoEo</b>	Érablière à érables à rouge
<b>SbSbEo</b>	Sapinière à sapins baumiers avec érables rouges

En suivant l’ordre des colonnes du tableau 5, voici les informations complémentaires concernant les classes de densité et de hauteur de peuplements.

**Tableau 7** : Classes de densité du couvert forestier

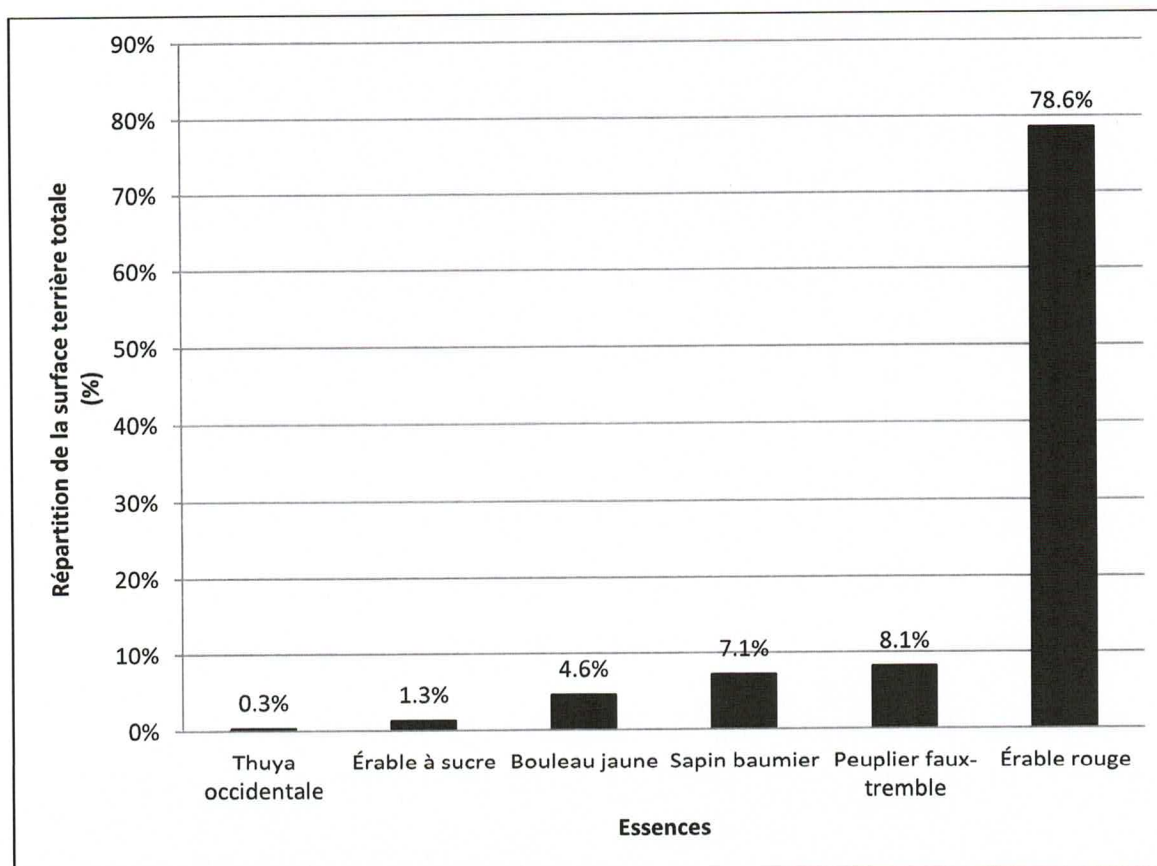
Classes de densité du couvert forestier				
A (forte)	B (normale)	C (faible)	D (très faible)	
100 %	80 %	60 %	40 %	25 %

**Tableau 8** : Classes de hauteur

Classes de hauteur	Classes
Hauteur moyenne des dominants et des codominants est supérieure à 22 m.	1
Hauteur moyenne des dominants et des codominants se situe entre 17 et 22 m.	2
Hauteur moyenne des dominants et des codominants se situe entre 12 et 17 m.	3
Hauteur moyenne des dominants et des codominants se situe entre 7 et 12 m.	4
Hauteur moyenne des dominants et des codominants se situe entre 4 et 7 m.	5
Hauteur moyenne des dominants et des codominants se situe entre 2 et 4 m.	6
Hauteur moyenne des dominants et des codominants est inférieure à 2 m.	7

### 4.3 – Composition du territoire d’inventaire

Vous retrouverez dans les graphiques suivants un aperçu de la distribution des essences dans chacun des secteurs inventoriés. Ces proportions sont déterminées en fonction de la surface terrière. À titre indicatif, une érablière en santé contient normalement 10 % à 20 % de sa surface terrière en essences compagnes. Les essences compagnes sont désignées comme étant des feuillus autres que l’érable à sucre et l’érable rouge. De plus, les résineux constituent des essences indésirables à éliminer graduellement.

**Figure 1** : Répartition de la surface terrière totale par essence dans le secteur 1

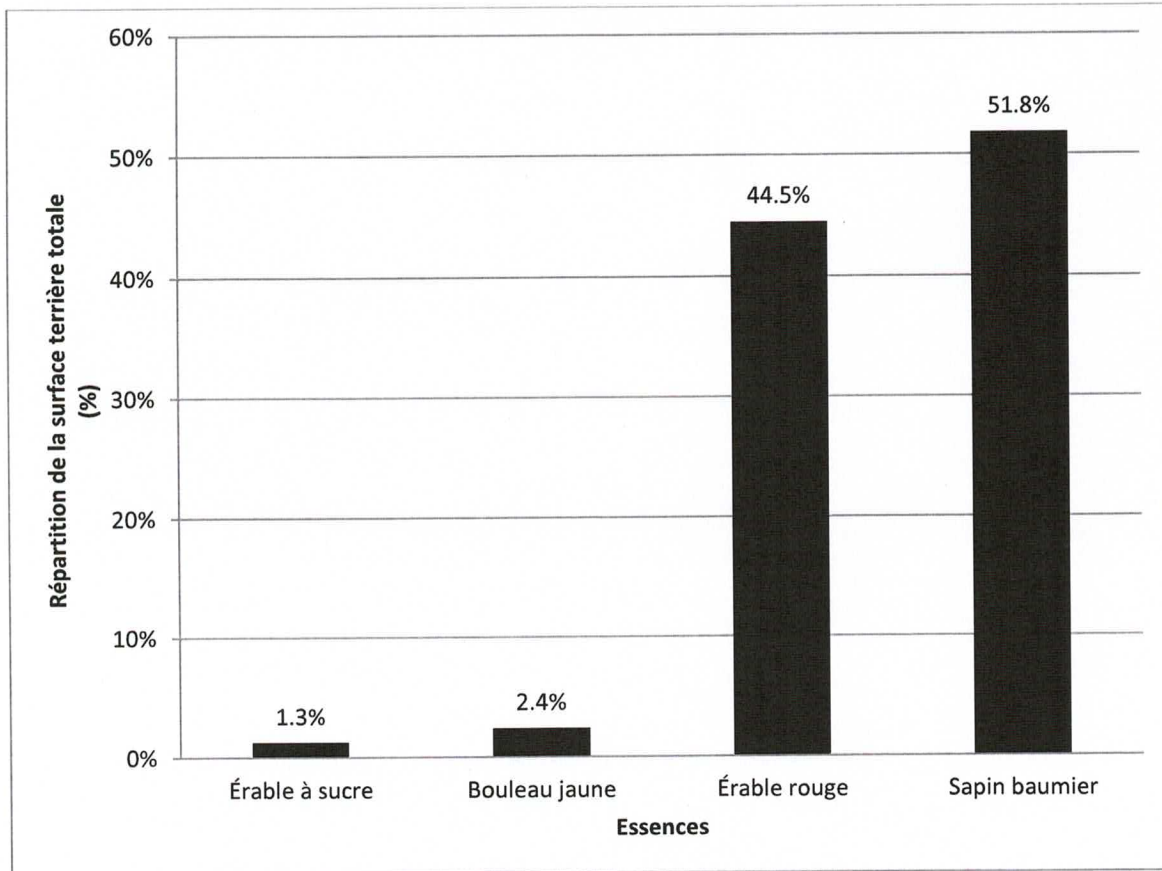


Figure 2 : Répartition de la surface terrière totale par essence dans le secteur 2

#### 4.4 – Estimation du volume de bois du territoire d'inventaire

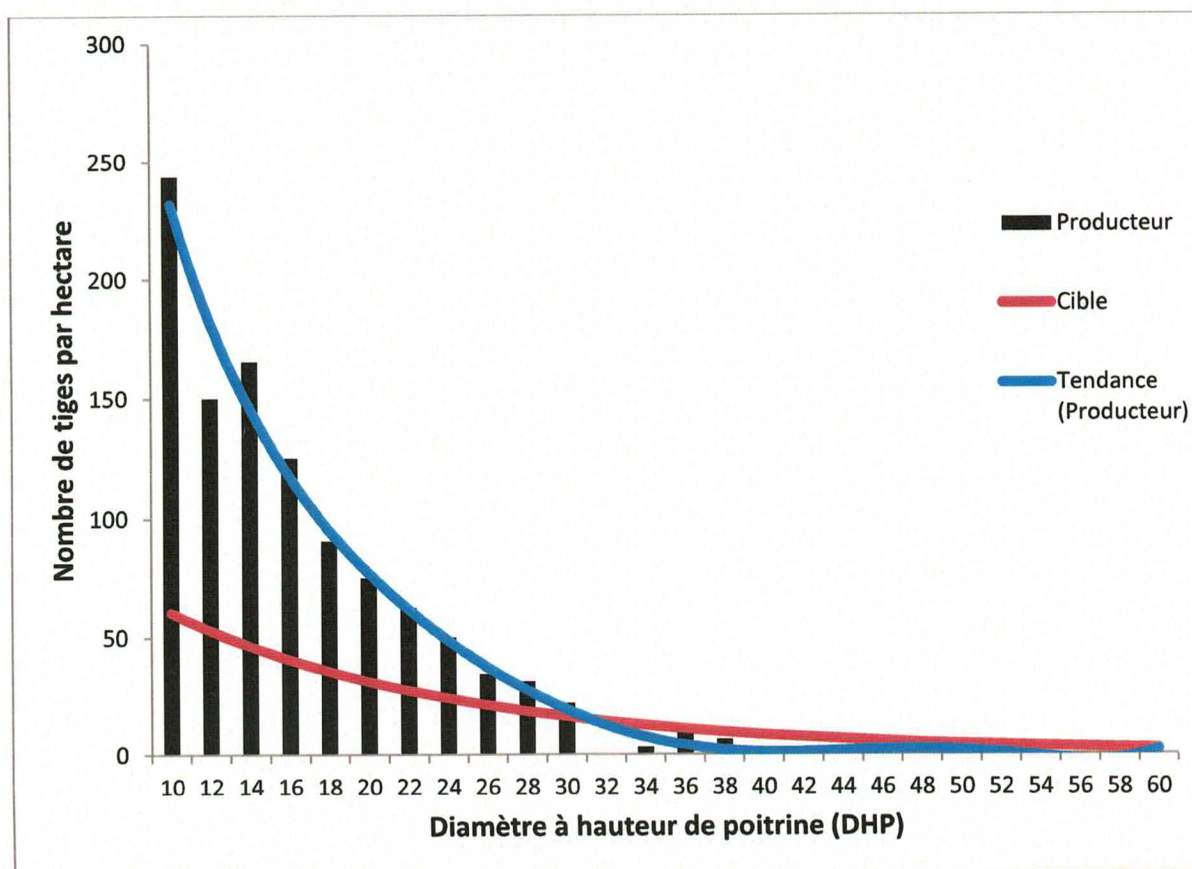
Les volumes de bois estimés des peuplements sont présentés dans le tableau suivant. Les informations sont présentées en mètre cube solide, ainsi qu'en cordes de quatre pieds (4').

**Tableau 9** : Volumes de bois des secteurs étudiés

Secteur	Volume par hectare (m <sup>3</sup> solide/ha)	Volume total (m <sup>3</sup> solide)	Volume total (corde de 4')
1	159.2	1 291.1	635
2	223.5	869.3	407
<b>Total</b>	-	<b>2 160.4</b>	<b>1 042</b>

#### 4.5 – Structure diamétrale du territoire d'inventaire

La structure diamétrale fait état de la répartition des tiges par classe de diamètre. Elle fournit surtout des informations permettant d'estimer la viabilité de l'érablière, en établissant le nombre de tiges potentiellement productives à long terme (horizon de 10 à 15 ans). Les graphiques suivants présentent la structure diamétrale des secteurs de l'érablière.



**Figure 3** : Nombre de tiges par classe de diamètre dans le secteur 1

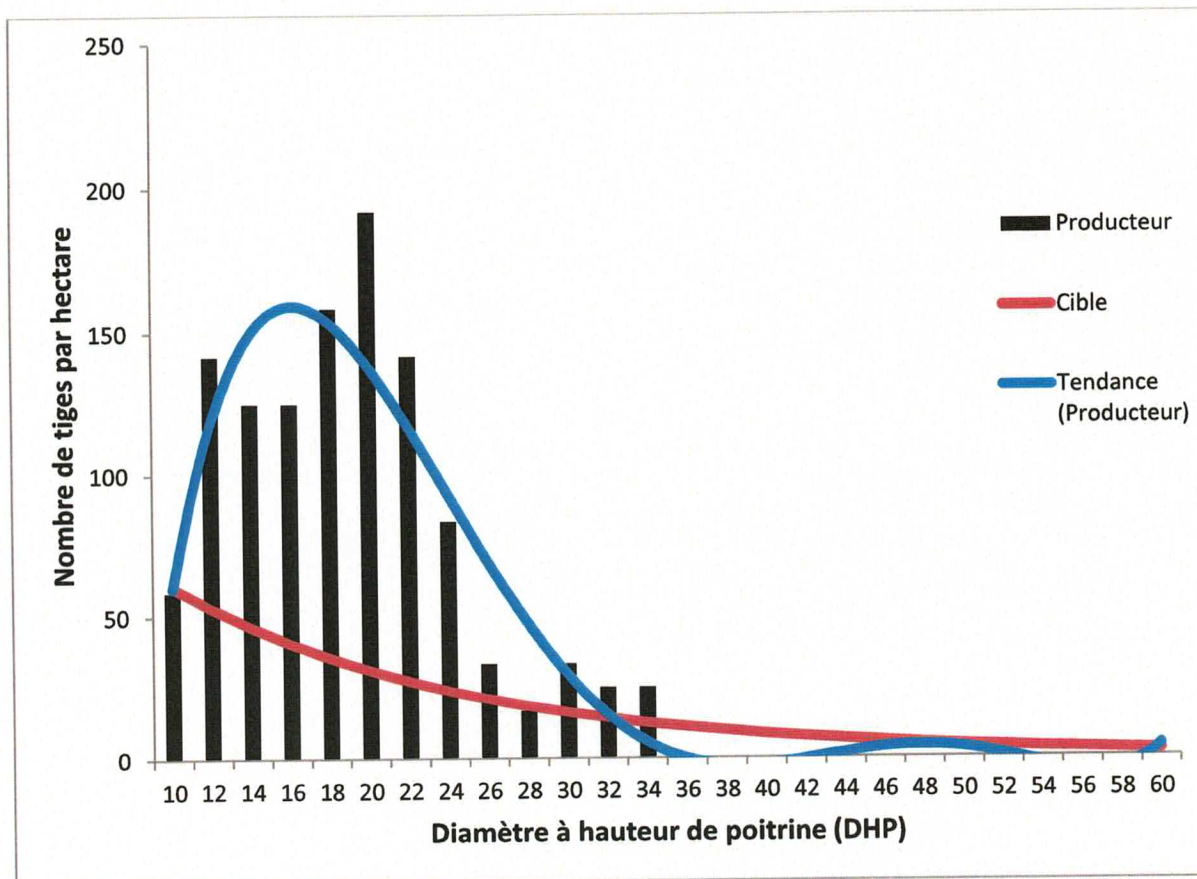


Figure 4 : Nombre de tiges par classe de diamètre dans le secteur 2

D'abord, le graphique associé au secteur 1 présente un peuplement ayant une structure inéquienne. Cette structure, typique des peuplements feuillus dominés par les érables, est celle qui garantit la plus grande durabilité de l'exploitation acéricole. En effet, les grandes possibilités de recrutement dans toutes les classes de diamètre permettent de faire face à la mortalité des tiges les plus grosses en ayant des successeurs de bonnes tailles.

Ensuite, le graphique associé au secteur 2 dépeint un peuplement ayant une structure équienne. Ce type de structures ne garantit pas la plus grande durabilité de l'exploitation acéricole. En effet, étant donné que ce type de structures est caractérisé par une ou plusieurs cohortes d'arbres du même âge, lorsque ces cohortes entrent en sénescence, peu de successeurs sont présents dans le peuplement. Ainsi, les possibilités de recrutement sont plus restreintes. Finalement, il serait préférable d'aménager ce secteur de façon à obtenir une structure inéquienne.

#### 4.5.1 – Tiges d’avenir

Dans les érablières entaillées selon les normes des PPAQ, les tiges d’avenir sont les érables qui ont un diamètre se situant dans les classes de 16 et 18 centimètres. Ce sont ces tiges qu’il est pertinent de dégager dans l’érablière lors des travaux d’aménagement. Bien évidemment, il faut s’assurer de leur qualité avant de miser sur elles. Ainsi, il est possible de le faire lorsqu’elles ont atteint 5 mètres de hauteur. Les caractéristiques recherchées pour les tiges d’avenir sont :

- Rectitude;
- De franc pied;
- Exempte de chancre et maladie;
- Exempte de fourche.

De plus, l’érable à sucre sera généralement favorisé au détriment de l’érable rouge, car il est plus facile à exploiter, présente une meilleure longévité et une plus grande résistance à la carie. Le tableau suivant présente la densité des tiges d’avenir dans les secteurs analysés.

**Tableau 10** : Nombres de tiges d’avenir

Secteur	Nombre de tiges d’avenir par hectare	Appréciation du nombre de tiges d’avenir	Nombre de tiges d’avenir total
1	160	Suffisant	1 298
2	84	Suffisant	327
<b>Total</b>	-	-	<b>1 625</b>

L’expérience démontre qu’il devient plus difficile de mettre en œuvre les travaux d’aménagement dans les érablières ayant moins d’une trentaine de tiges d’avenir par hectare. En effet, il devient plus complexe de conjuguer l’amélioration de la qualité des peuplements, le recrutement de la relève pouvant être entaillée rapidement et l’amélioration des conditions de croissance de la régénération basse dans ces situations.

#### 4.6 – Analyse de l’entaillage

L’entaillage est sûrement l’action la plus déterminante pour assurer le rendement de la coulée et pour assurer la santé à long terme de l’érablière. En effet, le respect de la quantité du nombre d’entailles en lien avec le diamètre des arbres permettra l’exploitation acéricole de l’érablière sur plusieurs décennies. La cicatrisation des entailles en 2 ou 3 ans et le maintien du système de défense naturelle des arbres maintiendront la vitalité et la production de l’érablière.

L’analyse de l’entaillage repose sur l’analyse du ratio du nombre d’entailles réelles (installées) sur le nombre d’entailles potentielles. Toutefois, comme les secteurs à l’étude ne sont pas exploités actuellement, il est impossible de fournir cette information. Néanmoins, soulignons que selon le Cahier de transfert technologique en acériculture, un ratio entre 0.90 et 1.10 signifie une utilisation optimale de la ressource.

## 5.0 – CONCLUSION

L'analyse des données recueillies lors de l'inventaire a permis de déterminer le nombre d'entailles potentielles à l'intérieur de l'érablière. De plus, la structure, la composition et les volumes de bois ont aussi été détaillés.

Notons que l'évolution constante des tiges présentes à l'intérieur des secteurs étudiés modifiera les résultats de cette évaluation à moyen terme. En effet, il a été démontré qu'un total de 1 625 tiges d'avenir est présent dans les secteurs étudiés. Ainsi, le nombre d'entailles totales potentielles pourra fluctuer selon les travaux d'aménagements effectués.

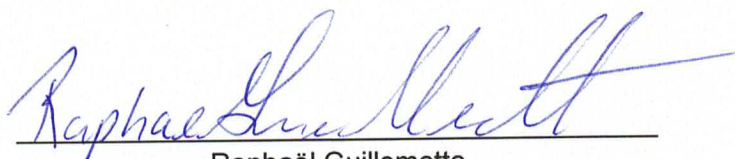
En conclusion, le tableau suivant présente l'évaluation du nombre d'entailles potentielles pour la propriété concernée.

**Tableau 11** : Nombres d'entailles potentielles dans l'érablière

Secteur	Superficie (ha)	Potentielles
1	8.11	2 104
2	3.89	973
<b>Total</b>	<b>12.00</b>	<b>3 077</b>

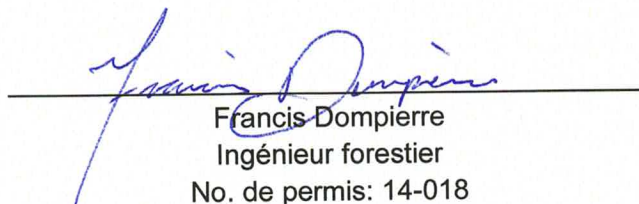


**CE DOCUMENT EST PRÉPARÉ ET RÉDIGÉ PAR :**



Raphaël Guillemette  
Ingénieur forestier  
No. de permis: 19-029

**RÉVISÉ PAR :**



Francis Dompierre  
Ingénieur forestier  
No. de permis: 14-018



2430, Notre-Dame Ouest, Victoriaville (Québec), G6T 2E2  
Bur : 819 758-1693 Fax : 819 758-6987

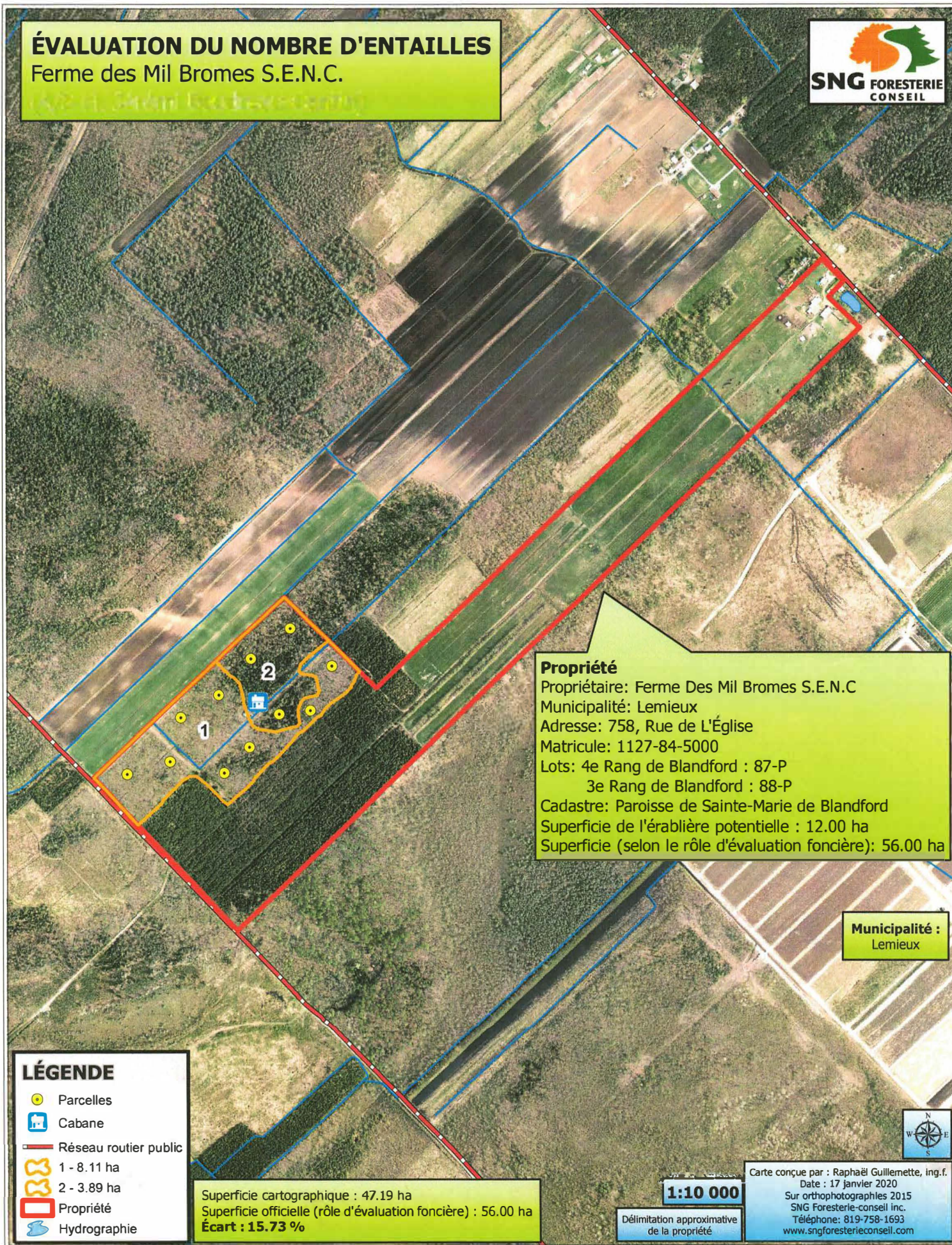
## **ANNEXE I**

---

### **Carte des secteurs étudiés**

# ÉVALUATION DU NOMBRE D'ENTAILLES

Ferme des Mil Bromes S.E.N.C.



## Propriété

Propriétaire: Ferme Des Mil Bromes S.E.N.C

Municipalité: Lemieux

Adresse: 758, Rue de L'Église

Matricule: 1127-84-5000

Lots: 4e Rang de Blandford : 87-P

3e Rang de Blandford : 88-P

Cadastre: Paroisse de Sainte-Marie de Blandford

Superficie de l'érablière potentielle : 12.00 ha

Superficie (selon le rôle d'évaluation foncière): 56.00 ha

Municipalité :  
Lemieux

## LÉGENDE

- Parcelles
- Cabane
- Réseau routier public
- 1 - 8.11 ha
- 2 - 3.89 ha
- Propriété
- Hydrographie

Superficie cartographique : 47.19 ha  
Superficie officielle (rôle d'évaluation foncière) : 56.00 ha  
Écart : 15.73 %

1:10 000

Délimitation approximative  
de la propriété

Carte conçue par : Raphaël Guillemette, ing.f.  
Date : 17 janvier 2020  
Sur orthophotographies 2015  
SNG Forêt-conseil inc.  
Téléphone: 819-758-1693  
www.sngforesterieconseil.com



## **ANNEXE II**

---

### **Carte de localisation de la propriété**

# LOCALISATION DE LA PROPRIÉTÉ

Ferme des Mil Bromes S.E.N.C.



**Municipalité :**  
Sainte-Marie-de-Blandford

**Municipalité :**  
Lemieux

## Propriété

Propriétaire: Ferme Des Mil Bromes S.E.N.C

Municipalité: Lemieux

Adresse: 758, Rue de L'Église

Matricule: 1127-84-5000

Lots: 4e Rang de Blandford : 87-P

3e Rang de Blandford : 88-P

Cadastre: Paroisse de Sainte-Marie de Blandford

Superficie de l'érablière potentielle : 12.00 ha

Superficie (selon le rôle d'évaluation foncière): 56.00 ha

**Municipalité :**  
Saint-Louis-de-Blandford

## LÉGENDE

- Réseau routier public
- Propriété
- Hydrographie
- Municipalités

**Municipalité :**  
Maddington Falls

Superficie cartographique : 47.19 ha  
Superficie officielle (rôle d'évaluation foncière) : 56.00 ha  
**Écart : 15.73 %**

**1:40 000**

Délimitation approximative  
de la propriété

Carte conçue par : Raphaël Guillemette, ing.f.  
Date : 17 janvier 2020  
Sur orthophotographies 2015  
SNG Foresterie-conseil Inc.  
Téléphone: 819-758-1693  
[www.sngforesterieconseil.com](http://www.sngforesterieconseil.com)



## **ANNEXE III**

---

### **Rôle d'évaluation foncière**

# Rôle d'évaluation foncière

Municipalité de: Lemieux

En vigueur pour les exercices financiers: 2019 - 2020 - 2021



## 1. Identification de l'unité d'évaluation

---

Adresse: #758 rue de l'EGLISE  
Numéro(s) de lot: 87-P, 88-P  
Numéro matricule: 1127-84-5000-0-000-0000  
Utilisation prédominante: Élevage d'équidés  
Numéro d'unité de voisinage: 0200

## 2. Propriétaire

---

Nom: FERME DES MIL BROMES S.E.N.C.  
Statut aux fins d'imposition scolaire: Personne morale

Date d'inscription au rôle: 2019-06-26  
Condition particulière d'inscription: Aucune inscription

---

## 3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

---

### Caractéristiques du terrain

Mesure frontale: 53,00 m  
Superficie: 560 000,00 m<sup>2</sup>  
Zonage agricole: Zonée en entier

### Exploitation agricole enregistrée (EAE)

Superficie zonée EAE: 557 000,00 m<sup>2</sup>  
Superficie totale EAE: 557 000,00 m<sup>2</sup>

### Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages: 1  
Année de construction: 1993  
Aire d'étages: 0 m<sup>2</sup>  
Genre de construction:  
Lien physique:  
Nombre de logements: 1  
Nombre de locaux non résidentiels: 0  
Nombre de chambres locatives:

## 4. Valeurs au rôle d'évaluation

---

Date de référence au marché: 2017-07-01  
Valeur du terrain: 141 800 \$  
Valeur du bâtiment: 149 300 \$  
Valeur de l'immeuble: 291 100 \$  
Valeur de l'immeuble au rôle  
antérieur: 289 700 \$

## 5. Répartition fiscale

---

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation:

Agricole

Valeur imposable de l'immeuble: 291 100 \$

Valeur non imposable de l'immeuble: 0 \$

### Répartition des valeurs

### Source législative

<u>Imposabilité</u>	<u>Montant</u>	<u>Nom de la loi</u>	<u>Article</u>	<u>Alinéa</u>
	1 000 \$			
	108 900 \$			
	149 300 \$			
Terrain imposable exempt de taxes scolaires	119 900 \$	Loi sur la fiscalité municipale	231.3	1
Terrain imposable de l'EAE	20 900 \$	Loi sur le MAPA	36.12	6
Immeuble imposable (remboursement)	182 200 \$	Loi sur le MAPA	36.4	1

**Valeur totale imposable d'une EAE à des fins scolaire:**

171 200 \$



## **ANNEXE IV**

---

### **Résultats d'inventaire**

**Rapport d'inventaire  
Nombre d'entailles POTENTIELLES  
Norme PPAQ**



Propriétaire: Ferme Des Mil Bromes S.E.N.C.

Date: 16 janvier 2020

Nombre de parcelles. 8

Parcelle de 1/25 d'hectare (rayon de 11.28 m.)

Secteur : 1

<b>Portrait des entailles potentielles du secteur d'inventaire, selon la norme des PPAQ, en fonction de la classe de diamètre des tiges</b>					
<b>Diamètre à hauteur de poitrine (cm)</b>	<b>Nb de tiges total d'érable par classe de diamètre</b>		<b>Nb d'entailles potentielle par tige (norme PPAQ)</b>	<b>Nb d'entailles potentielles par classe de diamètre</b>	
	<b>Parcelles</b>	<b>À l'hectare</b>		<b>Parcelles</b>	<b>À l'hectare</b>
10 à 16	139	434	0	0	0
16 à 20	51	159	0	0	0
20	21	66	1	21	66
22	16	50	1	16	50
24	13	41	1	13	41
26	10	31	1	10	31
28	9	28	1	9	28
30	5	16	1	5	16
32	0	0	1	0	0
34	1	3	1	1	3
36	3	9	1	3	9
38	1	3	1	1	3
40	1	3	2	2	6
42	1	3	2	2	6
44	0	0	2	0	0
46	0	0	2	0	0
48	0	0	2	0	0
50	0	0	2	0	0
52	0	0	2	0	0
54	0	0	2	0	0
56	0	0	2	0	0
58	0	0	2	0	0
60	0	0	3	0	0
62	0	0	3	0	0
64	0	0	3	0	0
66	0	0	3	0	0
68	0	0	3	0	0
70	0	0	3	0	0
72	0	0	3	0	0
74	0	0	3	0	0
76	0	0	3	0	0
78	0	0	3	0	0
80 et +	0	0	4	0	0
<b>Nombre total d'entailles POTENTIELLES dénombré dans les parcelles</b>				<b>83</b>	<b>-</b>
<b>Densité d'entailles POTENTIELLES à l'hectare:</b>				<b>-</b>	<b>259</b>
<b>Densité d'entailles POTENTIELLES à l'acre:</b>				<b>-</b>	<b>105</b>
<b>Nombre total d'entailles POTENTIELLES dans le secteur d'inventaire</b>				<b>2104</b>	

## Aperçu du peuplement initial &amp; résiduel

Propriétaire :	Ferme Des Mil Bromes S.E.N.C.		Date de l'inventaire	16 janvier 2020	
Adresse :	758, Rue de l'Église				
Lot (s) :	87-P, 88-P	Rang :	3e et 4e Rang de Blandford		
Municipalité :	Lemieux		Secteur :	1	
Type de peuplement	EoEo B3 JIN		Superficie :	8.11 ha	

ESSENCE	DHP MOY (CM)	TIGES PAR HA	SURF. TERR.	M <sup>3</sup> SOL PAR HA	M <sup>3</sup> solide Total	TIGES PAR HA récoltées	Vol. (m <sup>3</sup> /ha) récolté	Surface terrière récoltée	DHP moyen récolté	RANG VOL TOTAL
SAPIN - ÉPINETTE:	14.0	122	1.9	8.8	71.1	0.0	0.0	0.0		3
PIN-PRU-MÉL:						0.0	0.0	0.0		
CÈDRE:	18.0	3	0.1	0.4	3.0	0.0	0.0	0.0		4
FEUILLUS:	17.7	909	22.3	133.7	1084.3	0.0	0.0	0.0		1
PEUPLIER:	25.0	44	2.1	16.4	132.7	0.0	0.0	0.0		2
TOTAL:	17.6	1078	26.4	159.2	1291.1	0.0	0.0	0.0		

ESSENCE	DHP MOY (CM)	TIGES PAR HA	SURF. TERR.	M <sup>3</sup> SOL PAR HA	M <sup>3</sup> solide Total	TIGES PAR HA récoltées	Vol. (m <sup>3</sup> /ha) récolté	Surface terrière récoltée	DHP moyen récolté	RANG VOL TOTAL
BOG										
BOJ	15.7	63	1.2	6.9	55.8					4
BOP										
CAC										
CET										
CHB										
CHR										
EPB										
EPO										
EPN										
EPR										
ERA										
ERR	17.7	838	20.7	124.5	1010.0					1
ERS	21.4	9	0.3	2.3	18.6					5
FRA										
FRN										
FRP										
HEG										
MEL										
NOC										
ORA										
ORR										
ORT										
OSV										
PEB										
PED										
PEG										
PET	25.0	44	2.1	16.4	132.7					2
PIB										
PIG										
PIR										
PIS										
PRU										
SAB	14.0	122	1.9	8.8	71.1					3
THO	18.0	3	0.1	0.4	3.0					6
TIL										

**Rapport d'inventaire  
Nombre d'entailles POTENTIELLES  
Norme PPAQ**



Propriétaire: Ferme Des Mil Bromes S.E.N.C.

Date: 16 janvier 2020

Nombre de parcelles. 3

Parcelle de 1/25 d'hectare (rayon de 11.28 m.)

Secteur : 2

<b>Portrait des entailles potentielles du secteur d'inventaire, selon la norme des PPAQ, en fonction de la classe de diamètre des tiges</b>					
<b>Diamètre à hauteur de poitrine (cm)</b>	<b>Nb de tiges total d'érable par classe de diamètre</b>		<b>Nb d'entailles potentielle par tige (norme PPAQ)</b>	<b>Nb d'entailles potentielles par classe de diamètre</b>	
	<b>Parcelles</b>	<b>À l'hectare</b>		<b>Parcelles</b>	<b>À l'hectare</b>
10 à 16	8	67	0	0	0
16 à 20	10	83	0	0	0
20	4	33	1	4	33
22	7	58	1	7	58
24	6	50	1	6	50
26	3	25	1	3	25
28	1	8	1	1	8
30	3	25	1	3	25
32	3	25	1	3	25
34	3	25	1	3	25
36	0	0	1	0	0
38	0	0	1	0	0
40	0	0	2	0	0
42	0	0	2	0	0
44	0	0	2	0	0
46	0	0	2	0	0
48	0	0	2	0	0
50	0	0	2	0	0
52	0	0	2	0	0
54	0	0	2	0	0
56	0	0	2	0	0
58	0	0	2	0	0
60	0	0	3	0	0
62	0	0	3	0	0
64	0	0	3	0	0
66	0	0	3	0	0
68	0	0	3	0	0
70	0	0	3	0	0
72	0	0	3	0	0
74	0	0	3	0	0
76	0	0	3	0	0
78	0	0	3	0	0
80 et +	0	0	4	0	0
<b>Nombre total d'entailles POTENTIELLES dénombré dans les parcelles</b>				<b>30</b>	<b>-</b>
<b>Densité d'entailles POTENTIELLES à l'hectare:</b>				<b>-</b>	<b>250</b>
<b>Densité d'entailles POTENTIELLES à l'acre:</b>				<b>-</b>	<b>101</b>
<b>Nombre total d'entailles POTENTIELLES dans le secteur d'inventaire</b>				<b>973</b>	

## Aperçu du peuplement initial &amp; résiduel

Propriétaire:	Ferme Des Mil Bromes S.E.N.C.		Date de l'inventaire	16 janvier 2020	
Adresse :	758, Rue de l'Église				
Lot (s) :	87-P, 88-P	Rang :	3e et 4e Rang de Blandford		
Municipalité :	Lemieux		Secteur:	2	
Type de peuplement	SbSbEo A3 40		Superficie :	3.89 ha	

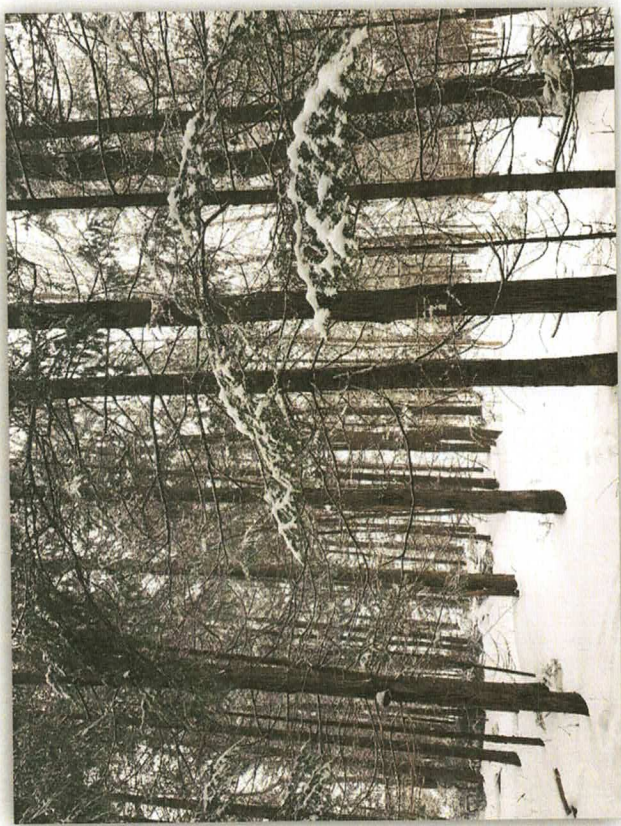
ESSENCE	DHP MOY (CM)	TIGES PAR HA	SURF. TERR.	M <sup>3</sup> SOL PAR HA	M <sup>3</sup> solide Total	TIGES PAR HA récoltées	Vol. (m <sup>3</sup> /ha) récolté	Surface terrière récoltée	DHP moyen récolté	RANG VOL TOTAL
SAPIN - ÉPINETTE:	17.9	725	18.2	106.1	412.7	0.0	0.0	0.0		2
PIN-PRU-MÉL:						0.0	0.0	0.0		
CÈDRE:						0.0	0.0	0.0		
FEUILLUS:	22.3	433	16.9	117.4	456.6	0.0	0.0	0.0		1
PEUPLIER:						0.0	0.0	0.0		
TOTAL:	19.7	1158	35.1	223.5	869.3	0.0	0.0	0.0		

ESSENCE	DHP MOY (CM)	TIGES PAR HA	SURF. TERR.	M <sup>3</sup> SOL PAR HA	M <sup>3</sup> solide Total	TIGES PAR HA récoltées	Vol. (m <sup>3</sup> /ha) récolté	Surface terrière récoltée	DHP moyen récolté	RANG VOL TOTAL
BOG										
BOJ	18.0	33	0.8	5.7	22.1					3
BOP										
CAC										
CET										
CHB										
CHR										
EPB										
EPO										
EPN										
EPR										
ERA										
ERR	22.5	392	15.6	108.5	421.9					1
ERS	26.0	8	0.4	3.2	12.5					4
FRA										
FRN										
FRP										
HEG										
MEL										
NOC										
ORA										
ORR										
ORT										
OSV										
PEB										
PED										
PEG										
PET										
PIB										
PIG										
PIR										
PIS										
PRU										
SAB	17.9	725	18.2	106.1	412.7					2
THO										
TIL										

## **ANNEXE V**

---

### **Photographies de l'érablière**



Aperçu du secteur 2



Aperçu du secteur 1



Aperçu de la cabane à sucre